

Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

Association Compagnie des Archers Mâconnais

Adresse : Rue Léo Lagrange, Complexe sportif Jean BURNICHON, Stade de Champlevert - 71000
MACON

Rédigé à Mâcon, le 27/02/2016

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 15 Janvier 2016

Le 15 janvier 2016, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 19H20 sur convocation écrite adressée par courriel ou courrier postal en date du 06 décembre 2015. L'assemblée est présidée par M. Gérard CHAMPION, assisté de Mme BOURG Agnès, en sa qualité de secrétaire de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal original.

Ladite feuille de présence permet de constater que 39 membres de l'association sur 63 votants (soit 61,9%) sont présents ou représentés (28 présents/11 représentés). En conséquence, le quorum (25% des membres électeurs, soit 12,75%) est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire suivant :

1 Rapport d'activités présentée par la secrétaire et approbation

2 Rapport moral présenté par le Président et approbation

3 Rapport de la Commission Sportive, présentation des résultats sportifs et approbation sur les objectifs de l'Association

4 Rapport financier présenté par le Trésorier

.....Présentation du tarif des licences 2016/2017 et vote

.....Approbation des comptes de l'exercice du 1 janvier 2015 au 31/12/2015

.....Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2016

5 Cooptation de nouveaux membres

6 Questions diverses

Allocution de bienvenue :

M. Gérard CHAMPION, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Il salue tout particulièrement la présence de M. Stéphane COULOMB Adjoint au Maire, chargé des relations avec les associations sportives, de la Ville de Mâcon, M. Vincent MARICHY (Vice-Président du Comité Départemental 71 de tir à l'arc), M. MOLIARD Michel représentant de l'O.M.S. et M. MILAN Gérard, excusé représentant du Comité Départemental 71 handisport.

1 - Rapport d'activité présenté par Agnès BOURG, secrétaire

La secrétaire donne lecture du rapport d'activité pour l'exercice écoulé (voir Pièce jointe 1)

Vote du rapport d'activité

Après discussion et constatant que tous les orateurs et personnes présentes ou représentées ont pu s'exprimer, M. Gérard CHAMPION met aux voix le rapport d'activité qui vient d'être présenté.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité, (pour ce rapport comme pour ceux qui vont suivre, l'adoption nécessite la majorité simple des présents ou représentés, soit 19 voix).

2 - Rapport moral présenté par Gérard Champion, président

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé (voir Pièce jointe 1)

Vote du rapport moral

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M. Gérard CHAMPION met aux voix le rapport qu'il vient de présenter.

Celui-ci est adopté à l'unanimité par 39 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

3-Rapport de la Commission Sportive et présentation des résultats sportifs présenté par M. DENIS Jacques,

Jacques DENIS fait lecture du rapport de la commission sportive (voir pièce jointe 3) et fait lecture des résultats pour la saison 2014/2015 (voir pièce jointe 4)

Il est souligné l'insuffisance de la représentation des archers sur les compétitions FITA, malgré une évolution favorable de la participation des archers aux compétitions.

Il est rappelé à l'assemblée que pour aider à une connaissance de ces concours, il est mis en place un challenge portant sur les 3 disciplines ; salle, beursault et FITA d'une part et d'autre part que la Cie prend en charge le remboursement de l'inscription à tout archer ayant participé à 3 concours FITA (remboursement de 3 concours au maximum)

L'examen des tableaux des podiums et participations des archers aux différents concours montre une évolution quantitative des podiums et qualitative des résultats d'ensemble

4 - Rapports financiers présentés par Michaël Nevers, trésorier

a- Approbation des comptes

M Michaël Nevers, trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Il informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un résultat positif (voir Pièce jointe N°2) et en donne les commentaires et explications.

Vote sur l'approbation des comptes

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M. Gérard CHAMPION met aux voix le rapport présenté.

Celui-ci est adopté à l'unanimité par 39 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

b- Budget prévisionnel

M Michaël Nevers, trésorier, donne lecture de son budget prévisionnel (voir Pièce jointe N°2)

Vote sur le budget prévisionnel

Après discussion et indications sur le contenu principal des postes de dépenses et de recettes en fonction des priorités d'activité de la Compagnie, des explications sur l'évolution des postes du budget au regard de l'évolution de la Compagnie et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M. Gérard CHAMPION met aux voix le rapport présenté.

Celui-ci est adopté à l'unanimité par 39 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

c- Présentation du tarif des licences 2016/2017

La parole est donnée au trésorier M. Mickaël NEVERS.

En préambule à cette présentation et à ce vote, il est expliqué la nécessité pour l'association de trouver des fonds propres pour faire face à l'évolution des effectif de la Compagnie, à l'évolution des besoins, à la mise en place de projets sportifs d'ambitions et à une baisse prévisible des recette publique.

Compte tenu d'un effort demandé pour la saison précédente, il est proposé de maintenir en état le tarif des licences, les recherches de fonds propres pour l'année en cours se faisant sur des actions d'animations et de concours.

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M. Gérard CHAMPION met aux voix le maintien de la tarification des licences pour l'exercice 2016/2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par 39 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

5-Cooptation de nouveaux membres et substitutions de postes

Il est présenté à l'assemblée l'ensemble des postes à pourvoir :

- Le changement de poste de trésorier et de trésorier adjoint
- Le remplacement de Michel VERNIER démissionnaire de son poste de vice-président et du C.A.
- Le remplacement de Pierre-Marie PHILIPPON et de Bernard FLEURANDAU démissionnaires

Sont soumis au vote de l'Assemblée pour cooptation aux différentes fonctions ci-dessous énumérées, et ce jusqu'à la prochaine élection électorale :

- Mme COLLADO-VIVAZ Christine pour le poste de TRESORIERE
- Mme DUPRE ROMAGNY Véronique pour le poste de TRESORIERE Adjointe
- M. NEVERS Mickaël pour le poste de VICE-PRESIDENT
- M. BUIRON Romain membre à voix délibérative au Conseil d'Administration,

Le Conseil d'administration est donc constitué jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale de :

- M. CHAMPION Gérard, Président
- M. COLLADO-VIVAZ Eric, Vice-Président
- M. NEVERS Mickaël, Vice-Président
- Mme COLLADO-VIVAZ Christine, Trésorière,
- Mme DUPRE-ROMAGNY Véronique, trésorière adjointe,
- Mme BOURG Agnès, Secrétaire,
- Mme PRABEL Marie-Pierre, Secrétaire-adjointe,
- M. CHAMBE Yves, membre du C.A. avec voix délibérative,
- M. BUIRON Romain, membre du C.A. avec voix délibérative,
- M. BURNICHON Jean, Président d'honneur, membre du C.A. avec voix consultative,

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M. Gérard CHAMPION met aux voix le vote de chacun des membres à coopter.

Chaque cooptation proposée est adoptée à l'unanimité par 37 voix (2 absences en cours de séance) pour, 0 voix contre, 0 abstentions

5-Questions diverses

Il n'est pas évoqué de questions diverses.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, parole est donnée aux invités

6-Invités

Mot de Monsieur Stéphane COULOMB pour la Mairie

Mot de Monsieur Vincent MARICHY pour le Comité Départemental de tir à l'arc 71

Mot de Monsieur Michel MOLIARD pour l'Office Municipal du Sport de Mâcon

7 - Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

M Gérard Champion déclare que la séance est close et levée à 21H30 heures.

Fait à Mâcon

Le 27/01/2016

Le président

La secrétaire